



CERCLE NAUTIQUE DE LA ROCHELLE

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE
COURSE**

**HABITABLES 2021-2024
C N L R – 25/09/2022**

**REGATE
D'AUTOMNE**

Grade : 5C - Code : C

1 Horaire des marées : La Rochelle Palice – dimanche 25 septembre 2022 – BM 11h22 coef : 83

6. PROGRAMME DES COURSES

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 10h25

9. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi

Départ suivant § 12

Bouée des Minimes à laisser à bâbord.

Bouée Nord Longe à laisser à tribord.

Bouée Chauveau à laisser à tribord.

Bouée Nord Ouest Aix à laisser à tribord.

Arrivée suivant § 14

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Bouée des Minimes

Bouée Nord longe

Bouée de Chauveau

Bouée Nord Ouest Aix

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que : les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre : **Bouée des MINIMES à laisser à bâbord et une bouée orange CNLR à laisser à tribord.**

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcouru de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre : **La bouée des Minimes à laisser à bâbord et le phare du bout du monde à laisser à tribord. Transmettre rapidement son heure d'arrivée au comité de course**

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

18. CLASSEMENT

Temps sur temps avec cvl



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

19.1 CANAL VHF 8

19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

19.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau officiel identifié est le FIRST 34.7 Djailolo portant le pavillon CNLR.

28. PRIX

Des prix seront décernés *à chaque bateau suivi du pot de l'amitié au club, 30 mn environ après l'arrivée du dernier bateau.*

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Annie CHABEAU 06 08 83 30 21